

Dra. MariĀa Luisa Acosta



Les sept peuples autochtones du Nicaragua vivent sur la côte Pacifique, centrale et septentrionale, où se localisent les Chorotega (221.000), les Cacaopera ou Matagalpa (97.500), les Ocanxiu ou Sutiaba (49.000) et les Nahoā ou Nahuatl (20.000) et, d'autre part, sur la côte de la Caraïbe (ou Atlantique) vivent les Miskitu (150.000), les Sumu-Mayangna (27.000) et les Rama (2.000). Les autres peuples qui jouissent de droits collectifs, conformément à la Constitution du Nicaragua de 1987 sont les descendants d'Africains, dénommés « communautés ethniques » dans la législation nationale ; ils comprennent les Créoles ou Kriol (43.000) et les Garifuna (2.500).

En 1979, le Front sandiniste de libération nationale (FSLN) prit le pouvoir au Nicaragua et dut affronter, postérieurement, un front armé appuyé par les États Unis auquel participèrent les autochtones de la côte caraïbe, principalement les Miskitu. En 1987, pour en finir avec la résistance autochtone, le FSLN créa les Régions autonomes de la côte caraïbe (atlantique) nord et sud (RACCN et RACCS) sur la base d'une nouvelle Constitution et d'un statut d'autonomie (la Loi 28).

A partir du verdict de la Cour interaméricaine des droits de l'homme sur l'affaire Communauté Mayangna (sumo) de Awas Tingni contre le Nicaragua (en 2001) on promulgua la Loi 445 sur le *Régime de propriété communale des peuples autochtones et communautés ethniques des régions autonomes de la côte atlantique du Nicaragua et des*

*rios Bocay, Coco, Indio et Maiz* qui, à partir de 2003, proclame en outre, le Droit à l'autogouvernement des communautés et crée une procédure pour la titularisation des territoires.

A partir de 2005, l'État démarre le processus de titularisation des 23 territoires autochtones et afro-descendants des régions autonomes, processus culminant avec la remise de titres de propriété en 2013.

En outre, la « *Loi générale de l'éducation* » de 2006 reconnaît un « *système éducatif régional autonome* (SEAR) ». En 2007, le Nicaragua vota en faveur de la Déclaration d'ONU sur les droits des peuples autochtones et, en 2010, ratifia la Convention 169 de l'OIT.

### **Évènements en 2018**

Depuis le 18 avril 2018, le Nicaragua affronte une crise sociopolitique, l'État prétendant que ce jour-là, il ne s'agissait pas de « *marches pacifiques ou de sit-in mais d'un coup d'État* » contrairement à Amnesty international, au Bureau du Haut Commissaire des Nations Unies pour les Droits de l'Homme (OACNUDH) et au Groupe international d'Experts indépendants (GIEI) de la Commission interaméricaine des droits de l'homme qui, dans le rapport paru le 21 décembre 2018, déclare les plus hautes autorités gouvernementales du Nicaragua impliquées pour « *Crimes contre l'Humanité envers le peuple nicaraguayen* »<sup>1</sup>.

La crise actuelle a pour origine des atteintes et des discriminations, aggravées par le démantèlement des institutions démocratiques depuis l'arrivée au pouvoir, en 2007, du Président Daniel Ortega et de la Vice-Présidente Rosario Murillo avec qui le Président a dit qu'il partageait le pouvoir moitié /moitié.

Quoique les premières atteintes fussent commises dans des zones rurales contre des paysans et des autochtones, elles ne furent pas divulguées par les media internationaux soit parce qu'elles n'étaient pas rapportées par la presse locale, soit parce qu'elles se produisaient loin de la capitale mais aussi en raison de l'autocensure de journalistes qui craignaient d'affronter le système dirigé par Rosario Murillo, porte-parole du gouvernement, coordinatrice du Cabinet de communication et de citoyenneté à partir de 2007 et Vice-Présidente de la République depuis 2016.

A ses débuts, le gouvernement Ortega-Murillo créa des alliances avec ceux qui furent ses adversaires durant le premier gouvernement de Daniel Ortega dans les années 1980 : les églises nicaraguayennes de différentes dénominations et le grand capital, représenté par le Conseil supérieur de l'Entreprise privée (COSEP). Ainsi se maintinrent les politiques économiques des gouvernements néo-libéraux à partir de 1990 et fut adoptée une politique extractiviste qui exacerba la violation des droits humains individuels et collectifs à l'encontre des peuples autochtones et afro-descendants.<sup>2</sup>

### **L'affrontement avec Yatama**

Le manque d'accès à l'information publique a facilité l'omission de la garantie du droit fondamental à leur Consultation préalable, libre et informée (CPLI) pour obtenir le consentement des peuples autochtones et afro-descendants dans les affaires qui les concernent ; ce qui, uni à l'intérêt du gouvernement de s'appropriier les ressources naturelles dans les territoires autochtones et afro-descendants, provoque un profond

déficit, instrumental et systématique de protection des droits de l'homme de ces peuples et de leur participation aux décisions politiques du pays en général et concernant leurs territoires en particulier. Ceci fut établi par la Cour interaméricaine des Droits de l'Homme (Cour IDH) dans l'affaire *Yatama vs. Nicaragua*.

En 2010, le gouvernement Ortega-Murillo, se conformant aux accords avec le parti autochtone Yatama (*Yapti Tasba Masraka Nanih Aslatakanka / Hijos de la Madre Tierra - Fils de la Terre-Mère*), avait titularisé la majorité des territoires autochtones de la côte caraïbe »<sup>3</sup>, processus initié par le gouvernement néo-libéral de Enrique Bolanos en application de la loi 445<sup>4</sup>, découlant du mandat de la Cour IDH dans le verdict de l'affaire de la Communauté Mayangna (sumo) de *Awas Tingni vs. Nicaragua*.

Cependant, l'alliance politique entre Yatama et le gouvernement Ortega-Murillo se détériora principalement à cause des protestations et dénonciations de fraude émises par Yatama contre le parti « Front sandiniste de libération nationale » qui furent fortement réprimées par la Jeunesse sandiniste, les Paramilitaires et la Police nationale durant les élections municipales de 2008 et 2017, régionales de 2014 et nationales de 2016. La rupture fut évidente en 2015 quand Yatama commença à appuyer les communautés autochtones envahies par des colons armés et s'aggrava avec l'intervention des troupes de choc du FSLN, de la police et de l'armée contre les dirigeants, culminant avec la destitution irrégulière de Brooklyn Rivera, en sa qualité de député de l'Assemblée nationale, dirigeant et fondateur de Yatama. Aux élections nationales de 2016, Brooklyn Rivera remporta de nouveau le siège de député et en prit possession<sup>5</sup>.

Aux élections de 2017, de nombreux candidats de Yatama furent détenus et incarcérés irrégulièrement.

En 2018, Yatama continua à dénoncer les principaux dirigeants de gouvernement régional et national, liés au FSLN<sup>6</sup> et au Bilwi, RACCN, en août, les meurtres commis par les forces armées ou de police s'élevèrent à huit.

Yatama s'est préparé néanmoins à participer « avec protestation » aux élections régionales de 2019.

Dès 2011, l'intention du pouvoir exécutif était claire : centraliser le pouvoir politique des municipalités, régions autonomes et des autorités des 23 territoires autochtones et afro-descendants qui tiennent sous leur autorité 55% des régions autonomes à travers la reconnaissance de l'État, de sa propriété, de son domaine par la loi n°445. Le mécanisme utilisé fut le militantisme partisan dans la population autochtone ou la cooptation des autorités pour imposer la fidélité aux intérêts du gouvernement Ortega-Murillo. Mais face à certains échecs de cette stratégie, on choisit d'imposer des gouvernements parallèles provenant de structures partisans, conseils et cabinets du Pouvoir citoyen<sup>7</sup>, dans beaucoup de cas occupés par des fonctionnaires publics, sapant ainsi l'autodétermination des autochtones et afro-descendants.

Tout ceci, joint à l'alliance frelatée avec Yatama, a engendré des changements substantiels dans la politique gouvernementale qui, jusqu'alors, avait inclus la participation de Yatama dans le processus de démarcation et de titularisation des territoires autochtones des Régions autonomes de la côte caraïbe (RACCN et RACCS). Depuis lors, le gouvernement Ortega-Murillo se refuse à concrétiser la dernière étape du processus, l'étape établie par la Loi n° 445, consistant à définir la « titularité » juridique de tierces personnes à l'intérieur de territoires autochtones et afro-descendants.

## L'usurpation de terres des communautés autochtones et afro-descendantes

Quand l'institutionnalisation de la chefferie autochtone et des afro-descendants des communautés est neutralisée, l'usurpation du territoire et de ses ressources naturelles est facilitée. De même, la relation entre ces peuples et leur milieu naturel a été détériorée par la déforestation pour l'exploitation du bois, réalisée par l'entreprise Alba-Foestal et l'expansion des monocultures du Palmier africain (*Elaeis guinensis*)<sup>8</sup>, la frontière agricole et l'élevage extensif<sup>9</sup>, l'accroissement de l'activité minière avec l'approbation de l'Entreprise nicaraguayenne des mines (ENIMINAS)<sup>10</sup> ou l'imposition du méga projet Gran Canal inter-oceânico par le Nicaragua (GCIN) en 2013. Cependant le GCIN attira l'attention des médias internationaux qui commencèrent à couvrir aussi les résistances paysanne et autochtone.

La Communauté noire créole autochtone de Blufields et les autochtones Rama dénoncèrent l'usurpation de leurs terres traditionnelles et le déplacement forcé des communautés de Bangkukuk Taik, uniques locuteurs de la langue rama<sup>11</sup> et de Monkey Point pour l'implantation, par le même État, de la route du GCIN sur leurs terres traditionnelles titularisées.<sup>12</sup> Etant donné le manque de consultation préalable, libre et informée et de protection judiciaire, ces peuples portèrent leur cas devant la CIDH, accompagnés par la représentation légale du Centre d'assistance légale aux peuples autochtones (CALPI) dont la coordinatrice a été menacée par l'État<sup>13</sup> comme d'autres dirigeants autochtones et afro-descendants.

Ainsi, l'application de la politique extractiviste et la concentration du pouvoir de l'État a favorisé la recrudescence, à partir de 2015,<sup>14</sup> des attaques de colons et de tiers, équipés d'armes de guerre, contre les communautés autochtones de Mayangna et de Miskitu dans la Réserve de la biosphère de Bosawas et dans la Cuenca du rio Wnagki (Coco) provoquant le déplacement forcé de plusieurs communautés vers le territoire de la République du Honduras<sup>15</sup>; ces affaires relèvent de la juridiction de la CIDH et de la Cour interaméricaine, institutions qui ont promulgué des mesures prévisionnelles de prudence en faveur, respectivement, de ces peuples et de leurs dirigeants afin de protéger leurs vies et leur intégrité physique et territoriale<sup>16</sup> et de protéger aussi les membres du Centre pour la justice et les droits humains de la côte atlantique de Nicaragua (*Centro por la Justicia y Derechos Humanos de la Costa Atlántica de Nicaragua* (CEJUDHCAN)), face aux constantes menaces qu'ils reçoivent parce qu'ils accompagnent les dénonciations des communautés.<sup>17</sup>

Cependant, l'État du Nicaragua poursuit sa politique et, pire encore, nie les faits dénoncés malgré les preuves de leur évidence.

En 2015, les autorités et les dirigeants des autochtones et des afro-descendants du Nicaragua créèrent la formation d'une alliance de ces peuples (*Alianza de los Pueblos Indígenas y Afrodescendientes de Nicaragua* (APIAN)), et la convoquèrent. L'objet de la réunion était de créer un espace de réflexion et d'action sur la situation de ces territoires. Au début de 2018, ils publièrent un rapport sur la situation des droits territoriaux des peuples autochtones et afro-descendants du Nicaragua<sup>18</sup>

Un incendie, qui a duré 10 jours et a détruit 6.000 ha de bois de la Réserve biologique indio-Maiz – dont 80% sont situés sur le territoire autochtone Rama et Kriol – a provoqué des manifestations étudiantes contre la passivité du gouvernement devant cette catastrophe. En réponse, les journalistes indépendants ne furent pas autorisés à

couvrir les événements dans la région même. En revanche, la Fundaciòn del Rio (FdR) – qui travaille depuis 1990 à la protection de la Réserve aux côtés des Rama et Kriol – a diffusé une information quotidienne. Recevant des attaques directes et publiques de deux députés de l'Assemblée nationale, le 13 décembre le Parlement du Nicaragua a annulé la protection juridique de la FdR, confisqué ses biens – ainsi que ceux de 8 autres organisations – y compris ceux du Centre nicaraguayen des droits humains (*Centro Nicaragüense de Derechos Humanos* (CENIDH))<sup>19</sup>. Fin décembre, le Directeur de la FdR a fait savoir par les réseaux sociaux qu'il allait être incarcéré et jugé pour « terrorisme » présumé. Le 20 avril 2018, durant les manifestations citoyennes à Bluefields, le journaliste Angel Eduardo Gahona Lòpez fut assassiné. L'État a déclaré coupables deux jeunes afro-descendants. Mais le procès pénal est vicié et les journalistes locaux, présents à l'assassinat, réclament une investigation rapide et indépendante affirmant, comme les familiers de Gahona Lòpez, que les jeunes accusés sont innocents et que le crime fut commis par des membres de la Police nationale. Certains journalistes furent forcés à l'exil et les avocats de la famille et des jeunes accusés ont reçu des menaces de mort.<sup>20</sup>

## **Le Pacifique**

Dans la région du Pacifique, la résistance autochtone des quartiers de Monimbò, Masaya-Sutiaba, Léon en insurrection, réclamèrent la renonciation d'Ortega-Murillo et furent particulièrement réprimés par les forces combinées de la police, de la jeunesse sandiniste et des paramilitaires. Postérieurement, durant l'« opération propreté » promue par le gouvernement, certains furent emprisonnés, d'autres poursuivis, obligés souvent de quitter le pays, principalement pour le Costa Rica où, selon la CIDH, se trouvaient en septembre plus de 52.000 Nicaraguayens, certains bénéficiant des 143 mesures de précaution que la CIDH octroie aux personnes menacées, au Nicaragua, dans leur intégrité physique.

Devant la crise politico-sociale, l'État créa la « Commission Vérité, Justice et Paix » compétente dans les enquêtes sur les morts et dommages causés durant les manifestations débutées le 18 avril 2018. Toutefois, la Commission n'a pas joué de rôle effectif.

## **Conclusions**

La position de l'État de Nicaragua face à la crise sociopolitique actuelle du pays a été semblable à celle adoptée lors de la dernière décennie : nier catégoriquement les faits, culpabiliser les victimes, disqualifier et criminaliser ceux qui dénoncent les faits, particulièrement persécuter le personnel des ONG's défenseuses des droits humains qui ont accompagné les protestations des autochtones et afro-descendants – comme CEJUDHCAN et CALPI – ou le retrait de la personnalité juridique à des organisations comme la FdR et le Centre nicaraguayen des droits de l'homme (CENIDH). Au niveau international, on a tenté de disqualifier des institutions comme la CIDH, l'OEA et l'OACNUDH, en les accusant d'être « tendancieuses » et de promulguer des résolutions « dictées par l'impérialisme nord-américain ».

Au niveau national, la majorité des membres de l'Alliance civique pour la Justice et la Démocratie qui participèrent au dialogue national avec le gouvernement pour la recherche d'une solution à la crise actuelle, sont actuellement exilés ou en prison ; le peu

d'entre eux qui restent libres sont constamment menacés.. Plusieurs évêques, qui participèrent comme témoins au Dialogue national, ont été disqualifiés, menacés ou, comme le Nonce apostolique, attaqués physiquement.

Le manque de tolérance ou d'ouverture à la critique du gouvernement et encore moins d'autocritique, ont fait du journalisme indépendant du Nicaragua une de ses victimes, emprisonnant irrégulièrement et exilant des dizaines de journalistes accusés de « promouvoir la haine » tout en continuant à fabriquer « une vérité alternative » rendant plus aigüe la crise actuelle.

Les peuples autochtones continuent à résister, le reste du peuple nicaraguayen se maintient en alerte et la diaspora est très active en faisant connaître à l'étranger la situation du pays et en demandant l'appui d'organismes internationaux comme le Parlement européen, l'OEA et l'ONU pour trouver une solution négociée et diplomatique à la crise.

## Notes et Références

1. Informe sobre los hechos de violencia ocurridos entre el 18 de abril y el 30 de mayo de 2018. Nicaragua. GIEI, disponible en: <http://bit.ly/2T2l0iS>
2. El 23 de abril de 2013 cayó asesinado el indígena Mayangna Elías Charles Taylory y otros líderes que lo acompañaban resultaron heridos. El incidente se dio mien- tras los indígenas patrullaban su territorio en la reserva de la Biosfera de BO-SAWAS, atendiendo a una denuncia de que colonos precaristas estaban tum- bando el bosque. Al llegar al lugar y preguntarles a los intrusos que hacían en tierra indígena, estos les respondieron disparando. Confidencial. Carlos Salinas Maldonado, 27 de abril de 2014, disponible en: <http://bit.ly/2Eqbze7> ; <http://bit.ly/2T85vkR>
3. Comandante-presidente Daniel entrega títulos comunitarios a pueblos origina- rios de la Costa Caribe de Nicaragua. En: <http://bit.ly/2T3T6y8>
4. Ley del Régimen de Propiedad Comunal de los Pueblos Indígenas y Comunida- des Étnicas de las Regiones Autónomas de La Costa Atlántica de Nicaragua y de los Ríos Bocay, Coco, Indio y Maíz, publicada en La Gaceta Diario Oficial, No 16 del 23 de enero de 2003.
5. Crónica de la revista Nacla sobre la resistencia indígena en la RAAN en las elec- ciones. Rivera regresa al parlamento por la “puerta grande”. En: <http://bit.ly/2T65ddU>
6. Denuncia presentada por la Dra. Elizabeth Enríquez sobre de la situación de los pueblos indígenas de la Moskitia nicaragüense y la organización YATAMA. CENI- DH. Disponible en: <http://bit.ly/2T1udTL>
7. Los Consejos y Gabinetes del Poder Ciudadano (CPC y GPC) constituyen un mo- delo de participación alterno a lo establecido en la Ley de Participación Ciu- dadana. Además, fueron creados por decreto presidencial en el 2007 con el fin de que la población nicaragüense se organice y participe de manera directa y apoyando los planes y políticas del presidente de la República a través de las estructuras del FSLN, partido en el Gobierno, por lo que también desarrollan fun- ción de vigilancia y control social.
8. Empresa de palma violó normativas ambientales. En: <http://bit.ly/2T29hMz>
9. Nicaragua: ¿a dónde va el ganado que introducen en la Reserva Indio Maíz? Se- rries de Mongabay: Ganadería en Centroamérica. Duyerling Ríos y Christopher Mendoza. En: <http://bit.ly/2T6neci>
10. Crean por Ley Empresa Nicaragüense de Minas, ENIMINAS. En: <http://bit.ly/2T3d2B3>
11. La Construcción del Canal de Nicaragua Amenaza las Vidas y Sustentos de Pueblos Indígenas. Cultural Survival. Disponible en: <http://bit.ly/2T3SV5P>
12. CIDH abre el Caso del Canal Interoceánico de Nicaragua. En: <http://bit.ly/2T4RRPh>
13. La Dra. María Luisa Acosta, coordinadora de CALPI, comenzó a ser retenida en los puestos fronterizos a partir de noviembre de 2017 sin explicación alguna, a pesar de estar en la etapa de cumplimiento de la sentencia de la Corte IDH en el caso Acosta y otros vs Nicaragua, 2017.
14. Nicaragua: CIDH amplía protección a comunidades miskitas por riesgo inmi- nente de ataques. Disponible en: <http://bit.ly/2T2mNj4>
15. Desplazados / Refugiados de las comunidades de Rio Coco por la invasión de los Colonos/Terceros. En: <http://bit.ly/2T2nngx>
16. Resolución de La Corte Interamericana de Derechos Humanos de 23 de agosto de 2018 Ampliación de Medidas Provisionales Respecto Nicaragua Asunto Pobladores de Las Comunidades del Pueblo Indígena Miskitu de La Región Cos- ta Caribe Norte, disponible en: <http://bit.ly/2T2o3CO>
17. CENIDH condena amenazas de muerte contra defensoras/es de CEJUDHCAN. En: <http://bit.ly/2T2oDAu>
18. El Informe de APIAN está disponible en: <http://bit.ly/2T25Ghe>
19. Ministerio de Gobernación confisca bienes de ONG que fueron despojadas de su personería jurídica. La Prensa. Martha Vásquez Disponible en: <http://bit.ly/2T1SYzc>
20. El asesinato de Ángel Gahona en la impunidad. Brandon Lovo y Glenn Slate son los primeros presos políticos condenados por una dictadura que les imputa la muerte de las víctimas de su propia masacre. En: <http://bit.ly/2T4SoRh>

21. La Comisión presenta segundo informe preliminar ante la Asamblea Nacional detallando información sobre los 269 fallecidos durante la violencia desatada en el país entre abril y julio de 2018, debido al fallido intento de Golpe de Estado.  
<http://bit.ly/2T4SqBR>

*Cet article a été rédigé par Mme **María Luisa Acosta**, coordonnatrice du Centre d'assistance juridique aux peuples autochtones (CALPI), à partir du Rapport sur la situation des droits territoriaux des peuples autochtones et d'ascendance africaine du Nicaragua rédigé par Alliance des peuples autochtones et d'ascendance africaine du Nicaragua (APIAN).*

*Source : IWGIA El Mundo Indígena 2019  
traduction pour le GITPA par **Simone Dreyfus-Gamelon***